

# dans la région

DOSSIER

Gens d'affaires

loyer est le même qui ne paie pas sa voiture, ses frais au garage, au gym ou chez le vétérinaire.

## DES EFFETS DÉVASTATEURS

Il y quelques années, Claude Fritsch aurait eu bien besoin que quelqu'un tire la sonnette d'alarme. À cause d'un mauvais payeur, il a tout perdu. Pour rembourser sa banque, il a liquidé ses possessions personnelles, hypothéqué deux maisons «claires», vendu sa terre.

«La valeur nette des pertes... j'ai perdu plus d'un million de dollars», calcule-t-il. Tout ça pour avoir

loué ses bâtiments de ferme à un producteur de porc qui ne payait pas son loyer, mais que la banque empêchait d'expulser sous peine de poursuites. «Il me devait 189 000\$ de loyer», révèle l'agriculteur d'Upton.

Tout allait pour le mieux pour Claude Fritsch. Il possède 800 truies, engraisse 20 000 porcs par année et cultive 500 hectares de maïs et soya. Il fournit du travail à neuf employés. Jusqu'à ce que la maladie frappe.

Durement affaibli, l'agriculteur doit ralentir. Pour remplacer ses

revenus, il loue ses quatre bâtiments à un autre producteur qui y installe ses animaux. Son locataire lui fait alors une offre d'achat qu'il refuse.

Flairant la bonne affaire, le locataire saute des paiements, étire ses mois de loyer et finalement cesse complètement de verser ses mensualités... et déclare faillite!

Sans revenu de ses loyers et impuissant devant la situation, c'est lui qui écope. La banque étire le bras et saisit tout. Le début d'un cauchemar dont il commence à peine à se sortir.



Claude Fritsch a perdu plus d'un million de dollars à la suite de la faillite d'un mauvais client.

Au Québec

## Le mauvais crédit: une plaie de 4,7 milliards \$

Quelques 4 682 072 090 \$. C'est ce qui s'est perdu au Québec en créances impayées à la suite de faillites en 2010 seulement. Des milliards de dollars qui s'évaporent du système économique, auxquels il faut ajouter les dettes en souffrance des entreprises ou individus qui ne déclarent pas faillite. Des sommes astronomiques, dont personne ne semble se soucier.

Industrie Canada, Institut de la statistique du Québec, HEC Montréal, UQAM, Université de Sherbrooke, nous avons même tenté une approche auprès d'une spécialiste à l'Université du Québec à Trois-Rivières, mais personne n'a été en mesure de répondre à nos questions sur l'ampleur des pertes dues au mauvais crédit.

Combien d'argent se perd chaque année en créances impayées au sein des entreprises québécoises? «Je n'ai malheureusement pas trouvé d'expert pour vous répondre», nous écrit-on au HEC Montréal. «Nous ne possédons pas d'information sur les pertes économiques liées aux mauvaises créances», indique le service

des communications de l'Institut de la statistique du Québec. Même refrain partout ailleurs.

«J'ai eu le même étonnement que vous! C'est pour ça que j'ai fait une formation de niveau maîtrise sur le sujet, partage l'expert en crédit, Normand Pinard. «Fondamentalement, c'est quelque chose qu'on ne veut pas voir. On ne veut pas trop savoir combien d'argent on perd», suppose celui qui compte 35 ans de métier dans le domaine et plus de 120 mandats d'intervention en entreprises.

Pour lui, le mauvais crédit n'est rien de moins qu'une des plaies de l'économie québécoise. «Bon nombre d'entreprises qui font faillite vont faillir dû à des mauvaises créances», croit-il. Malgré tout, les gens d'affaires sont encore timides à réclamer leur argent. «C'est tabou de parler de ça. Ce n'est pas un trait culturel des Québécois», croit-il.

Dans le milieu des affaires, les pertes font partie du risque du métier. Pour plusieurs, il s'agit d'un mal nécessaire du *business*,

d'après les observations rapportées par l'intervenant.

Règle d'or en crédit, le taux de ventes impayées ne doit pas dépasser 0,5% du chiffre d'affaires. «À 0,5%, tu n'appelles pas ta mère, mais si ça dépasse 1%, t'es en difficulté financière, explique Normand Pinard. J'en ai vu qui étaient à plus de 2% et on peut dire que l'entreprise était aux soins intensifs.»

C'est malheureusement lorsqu'ils atteignent ce stade que les gestionnaires s'adressent à un directeur de

crédit. «Les gens viennent à moi comme s'ils allaient à l'oratoire: là, on veut un miracle!», blague le formateur en gestion du crédit.

### PERTES POUR LES CONTRIBUABLES

Alors que personne chez les économistes ou dans les ministères ne semble accorder d'intérêt aux mauvaises créances, la société, elle, paie le prix. Et la facture est salée.

Quand une entreprise déclare une vente dans ses mauvaises

créances, elle récupère les taxes, T.P.S. et T.V.Q., puisque l'argent ne lui a jamais été versé par son client.

«Ce sont des montants faramineux qui sont perdus pour la société!», s'indigne le spécialiste Normand Pinard. Et pourtant, la gestion du crédit est un art qui ne s'enseigne pas dans les écoles. «C'est une technique qui s'apprend dans le commerce. À l'école, on va te montrer qu'il existe des comptes à recevoir et on va te dire qu'il faut faire du mieux possible...»



### Nombre total de faillites



\*Données fournies par le Bureau du surintendant des faillites du Canada.

Le nouveau Centre du camion Ford a également sa



Francis Bouillon, porte-parole de l'équipe Dupont Ford

Ça, c'est un camion!

UNCAMION.COM



CLASSE  
Affaires

Dupont Ford

1 888 431-6050

Pour les gens de la région et de l'extérieur.

200, rue Moreau, Saint-Jean-sur-Richelieu | dupontford.com

